JOURNAL LE NORD



PAGES 18 et 19

NEUF FEMMES D'ICI PRÊTES POUR LE DÉFI

Vol.51 - Nº 27 - 2,86 $ + TPS

HEARST, LE JEUDI 29 OCTOBRE 2026

UN TOURNANT POLITIQUE

PAGES 2 et 3



DES SORCIÈRES RÉUNIES POUR LE THÉ

SPÉCIAL : HALLOWEEN - PAGES 10 et 11



FAITES CRIER
radio bingo
POUR L'HALLOWEEN!
2000 $
SAMEDI
11 h
91.1 CINN

Ford LECOURSMOTORSALES
0% TAUX APR
FINANCEMENT À L'ACHAT POUR JUSQU'À 72 MOIS
ou
UN RABAIS ALLANT JUSQU'À 4 750 $
PROMOTION D'HIVER
ET OBTENEZ AUSSI UNE D'UNE VALEUR DE 2,000$ ou UN RABAIS DE 1,500$
À L'ACHAT DE TOUT BRONCO SPORT EN INVENTAIRE OBTENEZ
Promotion du 1er octobre 2026 au 31 décembre 2026 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE L'INVENTAIRE
* Exclut les échanges de concessionnaire. Consultez le concessionnaire pour tous les détails.

JOYEUSE HALLOWEEN
Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553
www.lecoursmotorsales.ca

GREENSTONE ET HORNEPAYNE

Des visages familiers et de nouvelles personnes élues au conseil municipal

PAR ÉRIC BOUTILIER

Les électeurs de la Municipalité de Greenstone et du Canton de Hornepayne ont fait leur choix pour les postes de maire et de conseillers pour les quatre prochaines années.

Le maire sortant de Greenstone, Jamie McPherson, a été réélu avec 718 voix. Son adversaire, John Spridgeon, a recueilli 550 votes, suivi par Karen Stephenson (340) et Patti David Myros (65).

Dans le quartier de Geraldton, Margie Abraham-Rondeau (429) et Penny Trottier (425) seront celles qui siégeront à la table du conseil municipal. Avec 415 voix, le candidat sortant Eric Konrad Pietsch ne sera pas réélu. Chris Walterson (144) et Michelle Bernier (99) ont fini en quatrième et cinquième place.

Les prochains représentants du quartier de Longlac sont Tim Griffin (373) et Amanda Cargnelutti (279). La conseillère sortante, Elaine Mannisto, a fini troisième avec 162 votes, suivi par Ronald Tripple avec 40.

Theresa Strangway a été élue conseillère du quartier de Nakina avec 116 voix. Sa rivale, Kyle Polesky, en a obtenu 64.

Paulette Abraham (68) a remporté le siège du quartier rural de l'Est. Carole Camiré (24) s'est retrouvée en deuxième.

Fran Koning (45) sera de nouveau représentante du quartier rural de l'Ouest. Elle a défait ses adversaires Ron Melhuish (34) et Wade Clarke (23).

Au Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (CSDCAB), Monique Perreault (75) et Francine Marcotte Roy (68) ont été élues conseillères de la région de Beardmore, Geraldton, Nakina et la région rurale Ouest de Greenstone. Jean-Pierre Pelletier a perdu de justesse par une seule voix (67), suivi par Anne-Catherine St-Cyr (29).

Un peu plus de la moitié des électeurs de Greenstone ont exprimé leur droit de vote durant les élections municipales.

Élections par acclamation

-Nikki Goodman, conseillère municipale, quartier de Beardmore

-Sylvie Payeur, conseillère scolaire, région de Longlac et la région rurale Est de Greenstone (CSDCAB)

-Anne-Marie Gélineault, conseillère scolaire, région de Greenstone et des districts de Kenora, Rainy River et Thunder Bay (Conseil scolaire du Grand Nord).

Hornepayne

À Hornepayne, Cheryl Fort a remporté son troisième mandat à la tête de sa communauté avec 252 voix. La mairesse sortante a défait Paul Stewart (183) et Paul James Martin (7).

Peter Kistemaker (291), Belinda Kistemaker (279), Drago Stefanic (265) et Seepana Goutham (263) ont été élus conseillers de Hornepayne. Le candidat sortant, John Peroff (192), a fini cinquième, suivi par Lisa Stewart (159) et Michael O'Keefe (147).

Élections par acclamation

-Roger Lemoyne, conseiller scolaire, région de Dubreuilville et Hornepayne (Conseil scolaire catholique Nouvelon)

-Lucie Paquin, conseillère scolaire, région de Hearst, Hornepayne et Mattice-Val Côté (Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario)

MATTICE-VAL CÔTÉ

Troisième mandat pour Marc Dupuis

PAR NDERY DIONE

Marc Dupuis a été réélu maire de Mattice-Val Côté à l'issue des élections municipales tenues le 26 octobre 2026. Il a obtenu 271 voix contre 107 pour son adversaire, Fernando Thibodeau.

Du côté du conseil municipal, quatre des dix candidats en lice ont été élus. Steve Brousseau arrive en tête avec 245 voix, suivi de Lyne Lodin avec 240, Joyce Malenfant avec 239 et Martin Plamondon qui en a obtenu 202.

Quant aux autres candidats au poste de conseiller, ils ont obtenu des résultats variant de 32 à 117 voix.

Le scrutin a enregistré un taux de participation de 54,6 %, selon les résultats officiels certifiés par la Municipalité.

NAME OF CANDIDATE		OFFICE	VOTES
DUPUIS, Marc	*	Mayor	271
THIBODEAU, Fernando		Mayor	107
BROUSSEAU, Steve	*	Councillor	245
CARRIER, Maurice		Councillor	117
DAIGLE-GUILBAULT, Manon		Councillor	94
GARNEAU, Gaetan		Councillor	89
HARVEY, Martin		Councillor	32
LODIN, Lyne	*	Councillor	240
MALENFANT, Joyce	*	Councillor	239
PLAMONDON, Martin	*	Councillor	202
STEWART, Justin		Councillor	81

TABLEAU : MATTICEVALCOTE/WEB

Sun Life



Faites travailler votre argent encore plus



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023.

HEARST

Du nouveau pour Hearst après un règne de vingt-quatre ans assuré par Roger Sigouin

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

La course à la mairie de Hearst a réservé une grande surprise lors des élections municipales du 26 octobre 2026. Gaëtan Baillargeon a remporté la victoire face au maire sortant, Roger Sigouin, mettant ainsi fin à ses 24 années à la tête de la Municipalité.

Selon les résultats communiqués par la Ville de Hearst, M. Baillargeon a obtenu 716 voix, contre 666 pour M. Sigouin. Jean-Marie Blier a terminé au troisième rang avec 421 voix.

Le nouveau maire a émis sa première réaction lundi soir sur les ondes des Médias de l'épinette noire, en se disant d'abord très fier que la communauté de Hearst lui ait confié cette mission à la tête de la Municipalité, en tant que personne issue des Premières Nations, tout en remerciant tous ceux et celles qui se sont déplacés pour voter.

«On encourage les gens à continuer de sortir en plus grand nombre pour voter. C'est bien de gagner, mais on veut toujours avoir plus de la population. Moi, j'aurais été extrêmement content s'il y avait 75 % de la population qui était allé voter. J'ai gagné avec cinquante et quelques voix de plus, mais gagner c'est gagner au bout de la ligne. Et puis, je suis vraiment fier que les gens m'ont choisi parmi les deux autres candidats.»

L'horaire de M. Baillargeon, jeune entrepreneur qui occupe en même temps le poste de directeur de l'éducation à Constance Lake, peut sembler un peu chargé aux yeux de certains, mais il n'est pas inquiet.

Gaëtan Baillargeon tient à rassurer les gens qui pensent que le poste de maire est une fonction à temps plein nécessitant peut-être plus de flexibilité, en précisant toutefois que, malheureusement, la Ville de Hearst ne considère pas cette fonction comme un poste à temps plein.

Par ailleurs, le nouveau maire affirme qu'il a l'intention de tenir compte des autres conseillers qui souhaitent faire avancer certains dossiers et y travailler avec lui, notamment ceux dans lesquels ils estiment être compétents.

«Moi, je vais leur donner l'opportunité de m'assoir avec eux autres et puis de les mettre sur des dossiers qu'eux sont capables de représenter Hearst. Je vais faire sûr que tout ce qu'eux autres peuvent avoir comme excellence dans un poste, on va les placer là», explique-t-il.

Cependant, une évolution a été constatée cette année dans le cadre des élections municipales. En plus des candidats enregistrés qui ont tous mené leur campagne en installant des pancartes un peu partout en ville, un débat a été organisé en anglais et un autre en français, sans oublier que chaque candidat avait peut-être aussi d'autres moyens de promouvoir sa vision.

Pour sa part, Gaëtan Baillargeon est revenu sur sa campagne en évoquant les pancartes qu'il a installées partout, sa participation aux débats, son passage à l'émission l'*Info sous la loupe*, ainsi que ses visites auprès de grandes entreprises comme Tim Hortons et McDonald's où il est allé distribuer des dépliants pendant ses randonnées à pied.

Gaëtan Baillargeon n'a pas fait de porte-à-porte, car, dit-il, il ne voulait pas déranger les gens chez eux.

En outre, il a été constaté que pas mal de gens rêvaient de voir un changement à la tête de la mairie de Hearst. Élu en tant que jeune maire, M. Baillargeon partage l'idée selon laquelle «le changement est une bonne chose».

Il compte effectuer seulement deux mandats, si les citoyens le souhaitent, afin de laisser la place à d'autres et leur donner la possibilité de faire entendre leur voix. «Ça va juste améliorer Hearst, et puis un changement c'est une bonne chose», précise M. Baillargeon.

La place qu'occupe la Ville de Hearst au niveau régional, comme c'était le cas sous Roger Sigouin, sera maintenue. Autrement dit, Gaëtan Baillargeon bâtira des relations régionales solides en travaillant avec Kapuskasing, Hornepayne et toutes les autres petites communautés.

Il maintiendra également la présence de Hearst au sein de la FONOM, de la NOMA, de l'AMO et de l'AMNEO. Le nouveau maire a aussi remercié le maire sortant, Roger Sigouin, pour son travail remarquable.

Pour sa part, le candidat défait, Roger Sigouin, a réagi de manière quelque peu fracassante lundi soir sur les ondes de CINN 91,1, se disant très surpris des résultats sortis des urnes après avoir passé vingt-quatre ans à la tête de la Municipalité. M. Sigouin a néanmoins accepté la victoire du nouveau maire et manifesté sa fierté envers lui pour ses compétences et son engagement.

Du côté du conseil municipal, plusieurs candidats ont réussi à conserver leur siège. Josée Vachon arrive en tête avec 1378 voix, suivie de Yan Drolet qui en a recueilli 1298, et de Martin Lanoix avec 1289. Joël Lauzon a obtenu 1205 votes, Marc Dufresne 1198, et Daniel Lemaire 1182.

Ces résultats marquent également le retour de Marc Dufresne au sein du conseil municipal.

La candidate Mélanie Delage, quant à elle, n'a pas réussi à se tailler une place parmi les sept élus, malgré un résultat notable de 1006 voix. Sa performance témoigne toutefois d'un appui important de la part des électeurs.

Bref, ces résultats marquent un tournant décisif dans la vie politique municipale de Hearst avec l'arrivée de Gaëtan Baillargeon à la mairie après plus de deux décennies sous la direction de Roger Sigouin.

	Anticipation 1 Advance Vote 1 Sept 29 sept	Anticipation 2 Advance Vote 2 Oct 3 oct	Anticipation 3 Advance Vote 3 Oct 15 oct	Anticipation 4 Advance Vote 4 Oct 21 oct	Foyer / Hospital	VOTING DAY JOUR DU SCRUTIN Oct 26 oct	TOTAL VOTES	RANG/ RANK
BAILLARGEON, Gaëtan	70	43	58	81	7	457	716	1
BLIER, Jean-Marie	44	46	37	43	13	238	421	3
SIGOUIN, Roger	72	35	71	88	20	380	666	2
DELAGE, Mélanie	106	82	84	113	12	609	1006	7
DROLET, Yan	123	94	128	158	8	787	1298	2
DUFRESNE, Marc	119	82	111	144	15	727	1198	5
LANOIX, Martin	140	87	127	152	19	764	1289	3
LAUZON, Joël	137	83	112	137	17	719	1205	4
LEMAIRE, Daniel	117	82	113	154	25	691	1182	6
VACHON, Josée	149	96	134	162	20	817	1378	1
Nombre d'électeurs sur la liste électorale finale/ Number of electors on final Voters' List							3831	
Nombre d'ajouts/ Number of additions	18	11	11	19	0	112	171	
Nombre d'électeurs retirés / Number of electors removed	0	2	2	1	0	0	5	
TOTAL DES ÉLECTEURS ÉLIGIBLES/ TOTAL ELIGIBLE VOTERS							3997	
Nombre d'électeurs ayant voté/ Number of electors who voted	**188**	**124**	**166**	**213**	**40**	**1079**	**1810**	
POURCENTAGE DES ÉLECTEURS QUI ONT VOTÉ/ PERCENTAGE OF VOTERS WHO VOTED	4.704%	3.102%	4.153%	5.329%	1.001%	26.995%	**45.284%**	
Nombre de bulletins refusés et rejetés / Number of ballots declined and rejected	0	0	0	0	0	4	**4**	

Résultats officiels des élections municipales 2026 de la Corporation de la Ville de Hearst.

TABLEAU : CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST / CORPORATION OF THE TOWN OF HEARST/FACEBOOK

OPINION

LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, *directeur général et éditeur*
smcinnis@hearstmedias.ca
Gessica Tsuni, *ventes*
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, *ventes nationales*
danielle.Jones@daycommunications.ca
Ndery Dione, *journaliste*
ndione@hearstmedias.ca
Éric Boutilier, *journaliste*
eric.boutilier@mail.com
Guy Morin, *journaliste sportif*
guymorin72@gmail.com
Renée-Pier Fontaine, *journaliste pigiste*
Marc Bédard, *chroniqueur*
Maurice Lepage, *maquettiste*
pub@hearstmedias.ca
Marylou Leclerc, *maquettiste*
maquettiste@hearstmedias.ca
Julie Pelletier, *comptabilité*
jpelletier@hearstmedias.ca
Nathalie Gagné, Aline Bolduc,
réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix, *employée de soutien*
flacroix@hearstmedias.ca
Claire Forcier, *réviseure bénévole*

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91,1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.
Gérard Payeur, *président*
Suzanne Dallaire Côté, *vice-présidente*
Lise Camiré Laflamme, *trésorière*
Paul Baril, *administrateur*
Julie Charbonneau, *administratrice*

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction.
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Notez que le journal *Le Nord* utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse — médias professionnels de l'info locale — FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199 — 0805

Être femme en 2026

Mon corps, ma douleur, mais toujours pas de choix

Je ne prends pas souvent le temps d'écrire pour le journal, mais aujourd'hui je veux m'exprimer à titre de femme, de patiente et d'être humain qui souffre, et qui malgré ses appels à l'aide a l'impression de parler dans le vide auprès de ce qu'on appelle notre système de santé.

Le 25 juillet dernier marque le début de mon cauchemar! J'ai toujours su que la médecine avait historiquement accordé moins d'attention au corps féminin. Je connaissais les témoignages de femmes dont les douleurs avaient été minimisées, les diagnostics retardés et les inquiétudes balayées du revers de la main, mais entre savoir qu'une injustice existe et la vivre, il y a toute une différence.

Après plus de 17 heures d'hospitalisation, on m'a donné un rendez-vous en gynécologie. Puis deux diagnostics sont venus bouleverser ma vie : l'endométriose et le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK). Deux maladies chroniques et une seule question : maintenant, qu'est-ce qu'on fait?

La réponse allait me briser un peu plus. Aucun traitement n'existe pour l'endométriose ou SOPK, juste différentes façons de traiter les symptômes et dans certains cas, recourir à la chirurgie.

La première solution proposée a été la contraception hormonale. Encore cette fameuse pilule qui semble être le recours de tous les médecins. Pourquoi régler le problème quand tu peux le camoufler? J'avais déjà pris la pilule et les effets sur ma santé mentale avaient été si dévastateurs que je m'étais promis de ne jamais recommencer ce traitement.

Or, même après avoir argumenté avec ma gynécologue, je suis repartie avec une prescription. Ma santé mentale fut massacrée une fois de plus.

J'ai eu le sentiment que les portes se refermaient les unes après les autres. Une intervention pour retirer les lésions d'endométriose? Inutile, la maladie allait revenir. Retirer mes ovaires? Les risques sont trop importants pour ma santé et mon espérance de vie. La «grande opération»? Trop jeune, et je n'ai pas encore d'enfant. Puis cette question que je n'oublierai jamais : «Est-ce que votre conjoint est d'accord?» Pardon? Depuis quand faut-il demander la permission à quelqu'un d'autre pour parler des décisions qui concernent notre propre corps? Je ne demande pas qu'on pratique une chirurgie sans précaution. Je souhaite juste qu'on m'écoute, qu'on m'explique toutes les options, qu'on prenne ma souffrance au sérieux et qu'on reconnaisse ma capacité à participer aux décisions qui concernent MON avenir.

À cause de cette maladie, plusieurs de mes journées se résument à manquer des cours, du travail, et par moments je n'arrive plus à marcher seule. Je vomis, je m'évanouis, je ne peux pas manger et malgré tout, je dois trouver l'énergie de convaincre quelqu'un que j'ai réellement mal. Lors d'une consultation et que je demandais de l'aide, le médecin m'a dit de prendre des Tylenol et d'endurer, comme si je n'avais pas déjà essayé.

Quand la douleur finit par prendre toute la place, il y a quelque chose dont on parle encore trop peu lorsqu'on aborde les maladies chroniques : les conséquences sur notre santé mentale. À force d'avoir mal, on finit par avoir peur. Tu as peur du prochain cycle, de la prochaine crise, de devoir annuler un autre engagement. Peur de perdre son emploi, de compromettre ses études, de décevoir les gens qu'on aime et surtout peur que rien ne change.

J'ai toujours été ambitieuse. J'aime travailler, apprendre, créer et entreprendre. J'ai des rêves, des projets et une vie entière que je souhaite construire, mais aujourd'hui il m'arrive de regarder mon calendrier et de ne plus voir mes projets. Je vois les journées où je risque d'être malade, les absences que je devrai expliquer et tout ce que cette maladie pourra encore m'enlever.

En cherchant des solutions, on m'a même suggéré d'envisager une grossesse rapidement. Comme si devenir mère était une étape obligatoire avant de pouvoir gérer mon propre corps. Je refuse d'avoir à choisir entre mes ambitions, ma santé mentale, ma santé physique et une maternité que je n'ai pas choisie.

L'endométriose touche environ une femme sur dix en âge de procréer. Pensez aux femmes qui vous entourent. Combien d'entre elles vivent avec des douleurs camouflées? Combien ont déjà entendu que c'était normal, que ça allait passer ou qu'elles exagéraient? Et combien ont cessé de demander de l'aide parce qu'elles n'ont plus la force de se battre pour être crues?

Ce qui est bouleversant, ce n'est pas seulement ma propre expérience. C'est de savoir que tant d'autres femmes traversent des épreuves semblables et qu'en 2026, certaines Canadiennes en viennent à débourser des milliers de dollars pour consulter ou subir des interventions spécialisées à l'étranger, faute d'avoir trouvé une solution accessible et adaptée à leur situation ici, au Canada.

Je ne prétends pas que tous les professionnels de la santé réagissent de la même manière. Je sais qu'il existe des médecins, des infirmières et des spécialistes extraordinaires qui soutiennent leurs patientes avec bienveillance. Mais leur dévouement ne devrait pas nous empêcher de reconnaître les lacunes du système.

Nous avons besoin d'un meilleur accès aux spécialistes, davantage de recherche, d'une prise en charge adaptée et surtout, d'une écoute qui ne commence pas par remettre en question la parole des femmes.

Il ne faut pas s'attendre à ce que la médecine guérisse l'endométriose du jour au lendemain, mais si jamais j'ai une fille, j'espère qu'elle ne vivra pas le même calvaire.

Aujourd'hui, je ne me plains pas juste pour moi, mais pour toutes les femmes de cette planète, on mérite mieux!

—Ellie Pelletier Mc Innis

Vous avez une idée de reportage?
Communiquez avec nous, les Médias de l'épinette noire
Courriel : info@hearstmedias.ca • Par téléphone : 705 372-1011
Formulaire en ligne : https://lenord.ca/votre-info-nous-interesse/

8,7 milliards de dollars pour soutenir les industries en Ontario

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

Le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral ont conjointement annoncé un plan d'action de 8,7 milliards de dollars visant à protéger les travailleurs et les entreprises contre les tarifs douaniers américains et à renforcer les industries stratégiques de la province.

Le plan d'action cible notamment à renforcer les secteurs de l'acier et de l'automobile, ainsi qu'à développer la chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques dans le Nord de l'Ontario.

Pour soutenir l'industrie sidérurgique, les deux gouvernements mettront en place un Fonds conjoint pour l'acier, doté d'engagements de financement sur cinq ans de 3,55 milliards de dollars du gouvernement fédéral et de 1,67 milliard de dollars de l'Ontario.

Cette mesure doit aider les entreprises à diversifier leur production, à accéder à de nouveaux marchés et à répondre aux besoins en acier des projets de développement. Les gouvernements souhaitent également privilégier l'acier canadien dans les marchés publics et renforcer la surveillance des pratiques commerciales déloyales.

Le secteur automobile bénéficiera, pour sa part, de 2,5 milliards de dollars supplémentaires sur deux ans, soit jusqu'à 1,5 milliard de dollars du gouvernement fédéral et un milliard de dollars au côté de l'Ontario.

Ce financement entend soutenir les constructeurs automobiles, à préserver les emplois et à améliorer la compétitivité de l'industrie, notamment dans la fabrication des véhicules connectés et électrifiés.

D'ailleurs, les gouvernements prévoient également de maintenir les normes de performance moyenne des émissions des véhicules au niveau de 2026 jusqu'en 2029, avant de reprendre les augmentations annuelles à compter de l'année-modèle 2030.

De plus, le plan prévoit en même temps un engagement fédéral pouvant atteindre un milliard de dollars sur trois ans pour la construction d'infrastructures routières essentielles à l'exploitation des minéraux critiques dans la région du Cercle de feu, dans le Nord de l'Ontario.

Les deux gouvernements comptent également coordonner les processus d'approbation des permis afin d'accélérer les projets et de réduire les dédoublements administratifs.

Enfin, un groupe de travail fédéral-provincial sera créé pour favoriser la consultation et la participation des Premières Nations au développement de la région du Cercle de feu. Autrement dit, ces travaux porteront notamment sur les possibilités de développement économique et communautaire, ainsi que sur les options de conservation et de création d'aires protégées autochtones.



PHOTO : PETER BETHLENFALVY/FACEBOOK

Plus de sécurité dans les palais de justice du Nord

PAR NDERY DIONE

L'achèvement des travaux d'amélioration de la sécurité au palais de justice de North Bay a été concrétisé par la province, un projet de 5,3 millions de dollars dont le but est de renforcer la protection des juges, du personnel judiciaire, des plaideurs et du public.

Les travaux comprennent la création d'un point d'entrée unique et d'une zone de contrôle pour le public, ainsi que l'installation d'un *scanner* de bagages, d'un magnétomètre pour détecter les armes métalliques dissimulées et d'un portique optique.

Selon le procureur général de l'Ontario, Doug Downey, ces investissements visent à protéger l'état de droit et à prévenir la violence, l'intimidation et les perturbations dans les palais de justice.

À d'autres endroits dans le Nord de l'Ontario, des améliorations ont également été finalisées, plus précisément aux palais de justice de Gore Bay et de Sudbury. Le gouvernement a investi respectivement un million de dollars et 19,7 millions de dollars pour moderniser les installations de sécurité de ces établissements.

Par ailleurs, des travaux sont en cours au palais de justice de Sault Ste. Marie. Évalué à 4,3 millions de dollars, le projet prévoit la modernisation des cellules de détention et du système d'alarme, ainsi que l'installation d'un nouveau système de surveillance. Les travaux devraient être terminés au printemps 2027.

FedNor accorde 297 000 $ à Constance Lake

PAR NDERY DIONE

La Première Nation de Constance Lake bénéficiera d'un financement de 297 000 $ octroyé par l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) afin de soutenir ses priorités économiques et de favoriser une croissance durable au sein de sa communauté.

Annoncé par la ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de FedNor, Patty Hajdu, cet investissement s'inscrit dans une enveloppe de près de 4,9 millions de dollars destinée à soutenir 17 initiatives de développement économique communautaire dans le Nord de l'Ontario.

Plus précisément, ce financement permettra à la Première Nation d'embaucher un agent de développement économique pour une période de trois ans. Cette personne sera chargée de faire progresser les priorités définies dans la stratégie de développement économique de la communauté, notamment en repérant, en évaluant et en exploitant de nouvelles possibilités de développement.

En outre, ce futur agent contribuera à faire avancer les initiatives de développement communautaire et des entreprises, tout en favorisant les partenariats stratégiques, la pré-paration aux investissements et l'émergence de nouvelles possibilités économiques.

Au-delà de Constance Lake, d'autres initiatives dans le Nord-Est ont également bénéficié de ce financement. Le Conseil de Mushkegowuk a reçu 504 900 $; la SADC North Claybelt, 297 000 $; la Première Nation de Magnetawan, 300 000 $; MoCreebec Eeyoud, 264 820 $; et la Ville d'Espanola, 245 100 $.





Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada

GREENSTONE

30 bougies pour une organisation au service des collectivités du Nord-Ouest

PAR ÉRIC BOUTILIER



Le gala de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur *PHOTO : ÉRIC BOUTILIER*

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur fête ses 30 ans.

L'organisation sans but lucratif a présenté un gala à Thunder Bay le 16 octobre dernier pour célébrer en grand plusieurs réussites et moments clés dans son histoire.

Créée en 1996, la commission développe des stratégies de planification de main-d'œuvre dans le district de Thunder Bay — y compris dans la Municipalité de Greenstone.



Le ministre associé des Forêts et des Produits forestiers, Kevin Holland, avec M. Christian *PHOTO : ÉRIC BOUTILIER*

Sur une base régulière, le personnel réalise plusieurs projets de recherche pour déterminer quelles sont les tendances en matière d'emploi dans la région. Des rapports détaillés, fondés sur des données factuelles, sont ensuite publiés pour informer le public.

On y retrouve, entre autres, des prévisions sur les nouvelles tendances et les changements démographiques dans le milieu du travail.

Pour leur part, les dirigeants mènent des consultations avec les gestionnaires de petites, moyennes et grandes entreprises, et avec des acteurs gouvernementaux et de Premières Nations. De plus, ils siègent à des conseils consultatifs à l'échelle provinciale ou nationale, dont l'Association nucléaire canadienne et l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), et ont participé à la création d'organismes comme l'Institut des politiques du Nord, un groupe de réflexion indépendant desservant le nord de la province.

«Le travail que nous faisons se fait surtout en arrière-plan», révèle le directeur général de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur, Gary Christian.

«Nous ne sommes pas souvent dans les nouvelles, car ça ne fait pas nécessairement partie de notre mandat. Nous travaillons plutôt avec des employeurs et des municipalités pour voir ce dont ils ont besoin comme outils.»

Présence accrue à Greenstone

Avec le développement de grands projets comme la route vers le Cercle de feu et la mine d'or de Geraldton, la commission se voit de plus en plus active dans le corridor de la route 11 au nord-est de Thunder Bay.

Elle a récemment tenu des discussions avec la Municipalité de Greenstone et les Premières Nations d'Aroland, de Long Lake et de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (anciennement Rocky Bay) concernant les besoins en main-d'œuvre dans le secteur minier et les possibilités de carrières pour la population locale.

«Lorsque des entreprises comme Greenstone Gold et Equinox Gold ont des postes à combler, nous sommes prêts à les aider», dit M. Christian.

«Nous pouvons mettre ces informations sur notre page d'offres d'emploi et les aider à identifier les nouvelles tendances. Les dirigeants d'entreprises sont très réceptifs.»

Les francophones et les Autochtones peuvent aussi trouver leur place

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur voit d'un bon œil l'importance de publier ses documents dans les deux langues officielles, soit le français et l'anglais. Elle fait également l'effort de produire des rapports dans la langue crie et ojibwée.

«Lorsque j'ai travaillé pour le Gouvernement de l'Ontario [avec le ministère du Travail], j'ai collaboré avec plusieurs communautés francophones dans la région du Nord-Ouest. Je suis de l'avis que si nous œuvrons ici dans le Nord de l'Ontario, que nous devons être un organisme bilingue», indique M. Christian.

«Il m'était évident que nous devions bien représenter la région. Nous avons dépensé beaucoup d'argent sur la traduction de notre matériel, mais je dis que c'est de l'argent bien dépensé, car nous représentons toutes tranches de la population.»

Prévisions au cours des prochaines années

-Dix pour cent de la main-d'œuvre du district de Thunder Bay d'aujourd'hui aura 65 ans en 2030.

-D'ici 2035, un travailleur sur cinq de cette région aura 65 ans.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.
705.372.3840
Hearst, ON
justroofing.renovations@gmail.com

GREENSTONE

Préparer le terrain pour bâtir l'avenir d'un établissement postsecondaire

PAR ÉRIC BOUTILIER

Le Collège Confederation mène un sondage auprès des résidents, employeurs et organisations de la Municipalité de Greenstone et des Premières Nations environnantes pour obtenir leurs avis concernant l'éducation postsecondaire au nouveau campus de Geraldton.

L'établissement de langue anglaise veut se renseigner sur les besoins en matière d'accès ainsi que de prestation de cours et de formations.

Le collège veut aussi obtenir des informations sur les demandes croissantes pour une main-d'œuvre spécialisée et productive dans les différentes communautés de Greenstone.

«Nous voulons prendre contact avec les parties prenantes, les fournisseurs de services et les entreprises pour déterminer où sont les lacunes présentement dans la région», explique le directeur des campus de la région de l'Est du Collège Confederation, Greg Vallance.

«Y a-t-il un besoin pour des travailleurs qualifiés? Si oui, dans quels domaines : la santé, la garde d'enfants ou l'exploitation d'équipements lourds? C'est vraiment de se donner une meilleure idée des besoins dans les communautés que nous desservons.»

Les données recueillies pourraient non seulement permettre au collège de développer des partenariats, mais de mieux faire connaitre les perspectives de carrières aux jeunes et aux adultes à la recherche d'un nouvel emploi.

Le Collège Confederation maintient une présence dans la Municipalité de Greenstone depuis déjà quelques décennies.

Par contre, lorsque le bail de l'établissement à Longlac est arrivé à échéance en 2026, les dirigeants ont décidé de relocaliser le campus à Geraldton, entre autres pour des raisons liées aux contraintes d'espace à l'intérieur de l'ancien édifice.



Le nouveau campus de Geraldton, situé au 500, 2e Rue Ouest. PHOTO : ÉRIC BOUTILIER



L'ancien campus de Longlac sur la rue Nishabe Miikena. PHOTO : ÉRIC BOUTILIER

Le campus de Greenstone se trouve désormais dans une aile séparée de l'école secondaire anglophone Geraldton Composite, où l'offre de programmes en présentiel a été élargie.

Les portes du nouveau campus sont ouvertes depuis septembre.

«Le Collège Confederation a soigneusement examiné comment bien servir les étudiants à travers les différentes municipalités de Greenstone et la région plus large», indique M. Vallance.

«Nous sommes reconnaissants de l'espace que le conseil scolaire Superior Greenstone District nous a donné pour notre laboratoire de nos programmes de soins infirmiers et de santé. Pour ceux qui veulent faire du rattrapage scolaire, nous avons une autre salle de classe pour eux. Nous sommes maintenant dans un endroit plus central à Geraldton.»

Plusieurs étudiants, venant de Geraldton, Beardmore, Nakina ou toute autre collectivité avoisinante, ont informé le collège des difficultés de suivre des cours en présentiel à l'ancien campus.

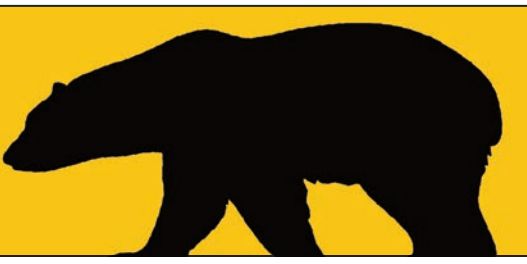
Le transport en commun presque inexistant, certaines personnes qui n'avaient pas accès à une voiture pouvaient difficilement parcourir une soixantaine de kilomètres aller-retour (ou plus) pour faire leurs études.

Au cours des prochaines années, le Collège Confederation veut rehausser le nombre d'élèves qui fréquentent le campus de Greenstone. Une poignée d'étudiants, la plupart des locaux, sont présentement inscrits pour l'année scolaire de 2026-2027.

Le Collège Confederation a été fondé en 1967 à Thunder Bay et maintient un réseau de campus satellites dans plusieurs communautés ailleurs dans le nord-ouest de la province, soit à Dryden, Fort Frances, Kenora, Marathon, Red Lake et Sioux Lookout.

INFORMEZ-VOUS, PUIS AMUSEZ-VOUS!
Rendez-vous sur
la page Jeux de Le Nord.
lenord.ca
JOURNAL LE NORD

ATTENTION AUX OURS!
Gardez vos distances et restez vigilants.



HEARST

Louise Tanguay a réussi sa soirée Projection-causerie

PAR NDERY DIONE

La beauté de la nature, la diversité des paysages et la richesse des couleurs qui composent notre environnement ont été au cœur d'une soirée de projection-causerie, présentée par l'artiste Louise Tanguay, consacrée à la découverte et à la contemplation du monde qui nous entoure.



PHOTOS : NDERY DIONE

À travers une série de courts diaporamas, Mme Tanguay a invité le public à poser un regard différent sur les paysages naturels, leurs nuances et les détails qui témoignent de la richesse de notre environnement. Ce fut un moment génial et très impressionnant pour les participants à l'amphithéâtre de l'Université de Hearst.



La présentation de cette Projection-causerie sous forme d'une rencontre visuelle et musicale a été rythmée par des paysages aux couleurs variées, des scènes naturelles empreintes de tranquillité et des images mettant en valeur les particularités de notre environnement.

Les membres de la communauté qui ont pris part à cet évènement étaient très satisfaits du travail de Louise, car chaque diaporama leur a offert une occasion de s'arrêter un instant pour observer la nature sous un autre angle et apprécier la beauté qui se révèle parfois dans les éléments les plus simples du quotidien.



PHOTO : NDERY DIONE

(Ndery Dione) **Un incendie s'est déclaré lundi soir, vers 18 h 30, dans un édifice situé à proximité de l'entreprise Columbia Forest Products à Hearst. Sur place, une importante colonne de fumée était visible dans le ciel, alors que les flammes se propageaient dans le bâtiment et entourait une partie de l'édifice. Les membres des services d'incendie de Hearst se sont rapidement rendus sur place afin de maîtriser le brasier et limiter les risques de propagation. Des ressources supplémentaires ont également été demandées pour venir prêter main-forte aux équipes déjà mobilisées. Pour le moment, aucun bilan concernant les dommages matériels ou les pertes n'a été communiqué par l'entreprise. Le journal *Le Nord* était sur les lieux et a tenté de communiquer avec les pompiers, mais sans succès. La cause de l'incendie ainsi que les derniers développements demeurent toujours inconnus.**

Loto Épicerie

1er PRIX 5000 $ en épicerie

2e PRIX 3000 $ en essence

3e PRIX 1000 $ comptant

4e PRIX 500 $ comptant

OISEAU MATINAL
PRIX : 500 $ comptant
Tirage - vendredi 13 novembre 2026 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1

Tirage - vendredi 18 décembre 2026 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1 - Billets : 10 $ / 2600 billets vendus

JOURNAL LE NORD

91.1 CINN FAIS PARTIE DE LA GANG !

LES Médias de l'épinette noire INC.

JOYEUSE HALLOWEEN!
Gardez le sourire, même quand les MONSTRES sortent!
Dr Gilles Lecours
dentiste familial • family dentist
372-1601



Même les maisons hantées ont besoin d'une plomberie bien entretenue!
JOYEUSE Halloween!
STRAIGHT LINE
plumbing & mechanical
705-372-9000 • straightlineplumbingandmechanical.com

Comment bien choisir son costume d'Halloween?



Originalité, acceptabilité, visibilité… il y a plusieurs critères à considérer pour trouver le bon costume d'Halloween. Êtes-vous du genre comique, ou réellement terrifiant? Ironique, ou bien nostalgique? Voici quelques conseils et suggestions pour bien choisir votre déguisement cette année.

ÉCARTER D'EMBLÉE LES MAUVAISES IDÉES

Si certaines options ont longtemps été considérées comme adéquates, n'oubliez pas que les mentalités ont évolué. Un costume qui représente une origine ethnique, une religion, ou toute autre communauté marginalisée (Premières Nations, personne handicapée ou en situation d'itinérance, etc.) peut blesser et entretenir des stéréotypes.



S'INSPIRER DE SES HISTOIRES PRÉFÉRÉES

Vous aimez particulièrement un personnage de jeu vidéo? La vedette de votre série de fiction favorite est une véritable «carte de mode»? Les histoires véhiculées par la culture populaire offrent énormément de possibilités! Recréez un look à partir de votre garde-robe personnelle, ou rendez-vous dans un commerce éphémère d'Halloween.

PRIVILÉGIER LA SÉCURITÉ ET LE CONFORT

Si le masque de clown que vous convoitez est particulièrement effrayant, ayez à l'esprit que vous devrez le garder une bonne partie de la soirée, ce qui peut nuire à votre visibilité. En ce sens, un costume où votre visage est maquillé est préférable. Choisissez des produits à base d'eau pour éviter des réactions cutanées. Évitez aussi les déguisements trop longs qui pourraient vous faire trébucher.

Pour vous démarquer, misez sur l'originalité : un monstre intello, une fleur en pot, un Frankenstein électricien… laissez aller votre imagination, et amusez-vous! Pour dénicher les accessoires et les vêtements nécessaires, visitez vos commerçants locaux.

Une Halloween remplie de petits plaisirs ET DE GRANDS SOURIRES!
Yvon Gelinas
705-362-4214
Sun Life

AGNICO EAGLE
JOYEUSE HALLOWEEN!
QUE VOTRE SOIRÉE SOIT REMPLIE DE DÉCOUVERTES PRÉCIEUSES ET DE SOUVENIRS EN OR!

Fort rassemblement à la Scierie patrimoniale pour un Thé des sorcières



PHOTO : FRANCINE SAVOIE JANSSON

(Par Ndery Dione) **Pour l'occasion, les participantes avaient revêtu de magnifiques costumes, donnant à la soirée une forte coloration d'Halloween. Sorcières, chapeaux et déguisements en tous genres ont contribué à créer une atmosphère particulièrement chaleureuse et dynamique.**

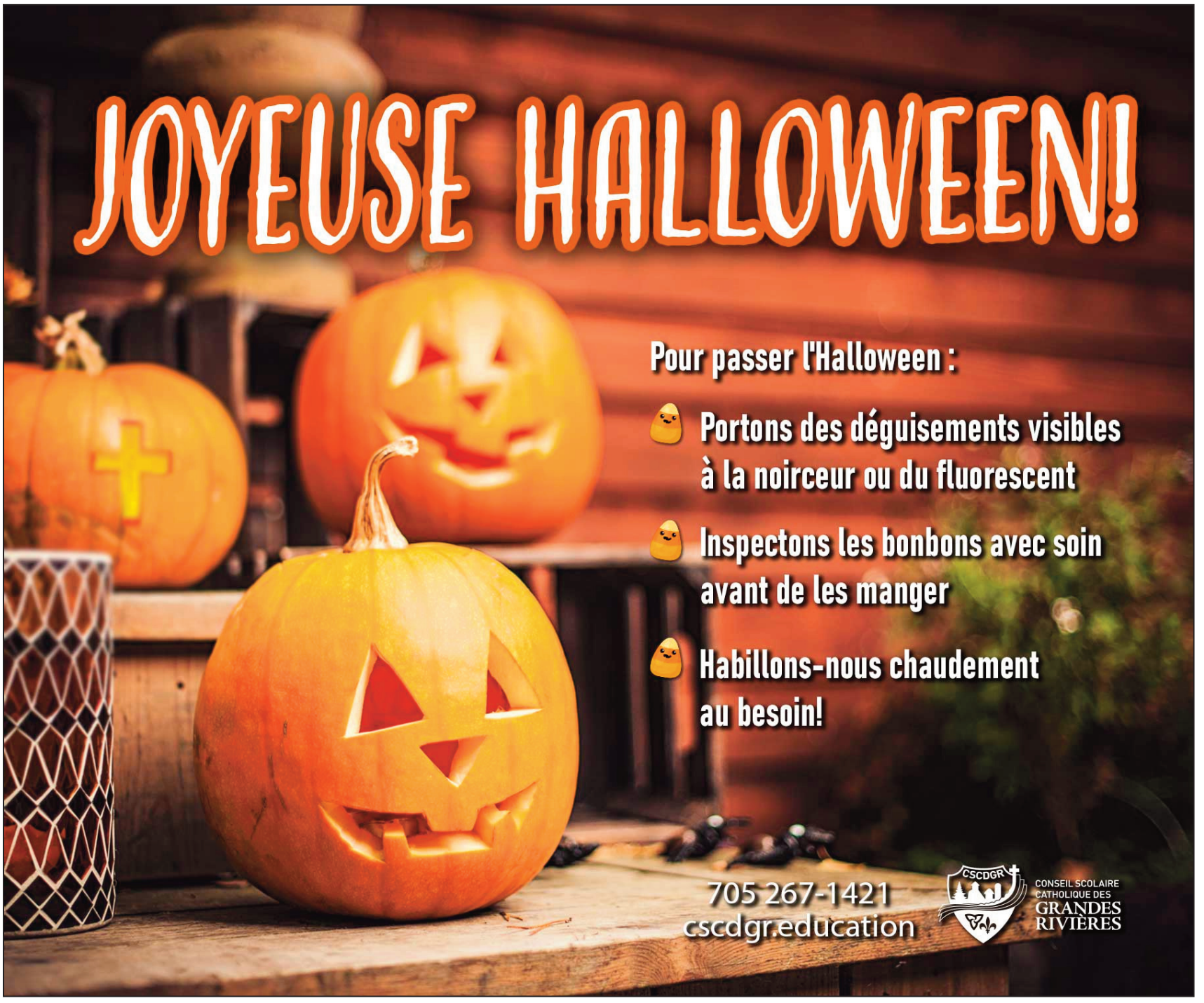
Visitez lenord.ca pour découvrir la galerie complète de photos prises par Francine Savoie-Jansson !

Mélissa Vernier, l'une des organisatrices de cet évènement et en même temps membre du CA, est revenue quelque peu sur l'historique de cette initiative qui s'est tenue chaque année, et pour laquelle une grande majorité des participantes avaient choisi de se déguiser.

Selon Mme Vernier, le choix de tenir l'évènement à la Scierie patrimoniale plutôt qu'à l'Écomusée a pour but de créer plus d'espace afin d'accueillir davantage de membres de la communauté qui souhaitent prendre part à cette activité.

Mélissa Vernier a chaleureusement remercié les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au service des délicieux desserts préparés par le Gobelin Gourmand, sans oublier de souligner l'importance du soutien apporté par les entreprises et les organismes partenaires de la communauté contribuant à la tenue de cet évènement.





CONCOURS POUR JEUNES – ARTS, ÉCRITURE & VIDÉO

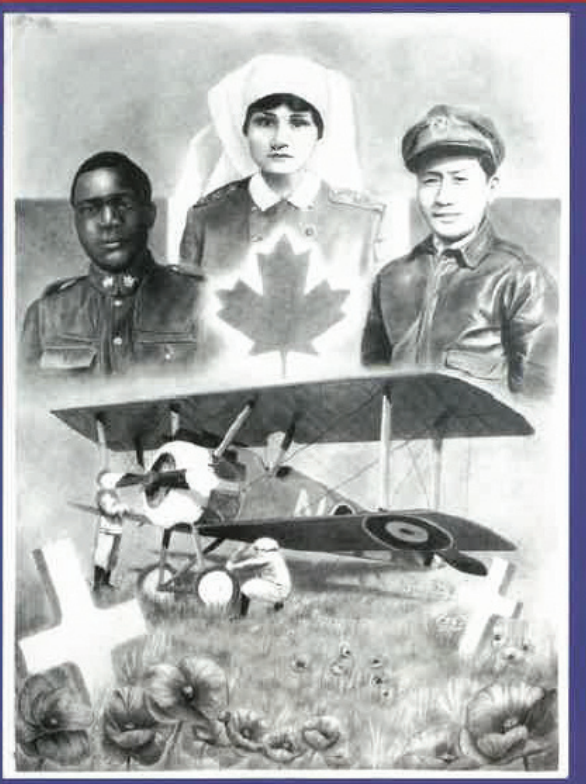
Qu'évoque le Souvenir chez toi?

Cours la chance de GAGNER!

Prix en argent

Visibilité nationale

Voyage pour deux



Affiche créée par ISABELLA HUANG Calgary (Alb.)



Jour du souvenir

Vous qui nous avez tant aidé
Nous qui devons vous respecter
Les soldats sont des rois
Admirons leur exploit
Il faut rendre hommage
Ceux qui ont du courage
Il faut se souvenir
De tout ce qu'ils ont dû subir
Nous devons être reconnaissants
Envers les combattants
Vous restez dans nos coeurs
En portant cette magnifique fleur
Nous restons debout en votre honneur
En pensant à tous ces malheurs
Quand les soldats sont tombés
Les coquelicots ont poussé
Une historique journée
Le onze de cette année
Les soldats qui ont foulé la terre
Pour nous défendre de cette guerre
Sont pour tous de courageux vainqueurs
Malgré les déchirures qui ont marqué leur coeur
Ils avaient des familles, comme vous et moi
Nous pensons à vous, valeureux soldats

Poème de MAÏNA GUAY
Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Qc)



Vidéo produite par GUS CASSIDY Saint John (N.-B.)

CONCOURS D'AFFICHES

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

CONCOURS LITTÉRAIRE

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4e à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

CONCOURS DE VIDÉO

Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 7e à la 12e année du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

Toutes les œuvres doivent être déposées auprès de Manon Longval au plus tard le 9 novembre 2026, accompagnées du formulaire d'inscription officiel.
Ce formulaire est disponible en ligne à :
on.legion.ca/remembrance/youth-programs

Pour toute question concernant les Concours nationaux du Souvenir pour les jeunes, veuillez contacter **Manon**
705 372-3062
mlvjewels@hotmail.com

CONCOURS NATIONAL DU SOUVENIR POUR LES JEUNES

La Fondation nationale Légion | Mise en œuvre par Légion

DIRECTIVES D'ÉVALUATION

RÈGLEMENTS DU CONCOURS LITTÉRAIRE

1. Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la 4e à la 12e année (au Québec, de la 4e année du primaire à la 5e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

2. Toutes les œuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d'envoi des inscriptions : https://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale.

3. Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d'inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d'agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.

4. Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale sur leur formulaire d'inscription officiel.

5. Les œuvres peuvent être soumises en anglais, en français ou bilingues.

6. Les œuvres doivent être imprimées ou manuscrites d'un seul côté de la page.

7. Les œuvres ne doivent pas dépasser la limite de mots ou de lignes indiquée sur le formulaire de participation.

NIVEAU SÉNIOR Les participants soumettront une composition d'un maximum de 800 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
NIVEAU INTERMÉDIAIRE Les participants soumettront une composition d'un maximum de 500 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.
NIVEAU JUNIOR Les participants soumettront une composition d'un maximum de 350 mots ou un poème d'un maximum de 32 lignes.

8. Tout participant peut soumettre et une composition et un poème, mais il ne peut soumettre qu'une seule œuvre par catégorie.

9. Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d'œuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.

10. L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATIONS - COMPOSITION

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?	
Créativité et Originalité 30 %	L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de la composition vous semble-t-il frais et original? Reflète-t-elle un point de vue ou une expérience intéressante? Est-ce que l'auteur.e utilise avec succès des procédés d'écriture? (analogie, allégorie, métaphore, etc.) L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Le texte se lit-il de manière claire, réfléchie et à un rythme approprié? Les règles de syntaxe et de ponctuation sont-elles respectées? Le texte est-il exempt d'erreurs d'orthographe, de formatage ou de fautes de frappe? Le texte respecte-t-il le nombre limite de mots?	

CRITÈRES D'ÉVALUATION - POÈME

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message clair ou une émotion en rapport avec le thème? Est-elle cohérente? Est-ce qu'elle maintient le cap d'un bout à l'autre?	
Créativité et Originalité 30 %	L'œuvre suscite-t-elle et maintient-elle l'intérêt? Est-elle réfléchie, émouvante, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'œuvre vous semble-t-il frais et original? L'œuvre reflète-t-elle un point de vue ou une expérience intéressante? L'auteur utilise-t-il avec succès des procédés poétiques? (par exemple, le rythme, la forme, la métaphore, le symbolisme, etc.) L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Le texte se lit-il de manière claire, réfléchie et à un rythme approprié? Le texte est-il exempt d'erreurs d'orthographe, de formatage ou de fautes de frappe? L'œuvre respecte-t-elle le nombre limite de lignes?	

RÈGLEMENTS DU CONCOURS D'AFFICHES

1. Tous les élèves (y compris ceux instruits à domicile) de la maternelle à la 12e année (au Québec : de la maternelle à la 5e année du secondaire) du système scolaire canadien sont admissibles à ce concours.

2. Toutes les œuvres doivent être déposées à une filiale de la Légion. Veuillez contacter la filiale la plus proche de chez vous pour connaître la date limite d'envoi des inscriptions : https://www.legion.ca/fr/pour-nous-joindre/localisez-votre-filiale.

3. Les participants doivent remplir et inclure un formulaire d'inscription officiel avec leur œuvre. (Pas d'agrafes.) Ce formulaire est accessible auprès de votre filiale locale de la Légion ou en ligne à ConcoursDuSouvenir.ca.

4. Les participants âgés de moins de 18 ans doivent confirmer qu'ils disposent d'une autorisation parentale sur leur formulaire d'inscription officiel.

5. Toutes les œuvres admissibles doivent avoir des dimensions maximales de 56 cm x 71 cm.

6. Veuillez soumettre votre œuvre illustrée, peinte ou dessinée à la main dans la catégorie appropriée du concours d'affiches :
o Couleur
o Noir et blanc - Crayon, fusain et/ou encre de Chine.

7. Les participants peuvent s'inscrire à la fois dans la catégorie couleur et dans la catégorie noir et blanc, mais ils ne peuvent le faire qu'une seule fois par catégorie.

8. Les œuvres doivent être présentées sur du papier ou du carton bristol. Toute œuvre réalisée sur d'autres matériaux, tels que la toile ou le papier photo, ou encore une œuvre tridimensionnelle créée à partir de matériaux artisanaux, tels que la mousse, les matières textiles et le bois, ne sera pas acceptée.

9. Toutes les œuvres soumises doivent être des réalisations originales du participant et démontrer une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration. Les œuvres qui semblent générées par ordinateur, rendues par intelligence artificielle ou une machine ne seront pas acceptées. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, d'œuvres déjà publiées, est interdite et entraînera la disqualification du participant.

10. L'œuvre doit refléter le Souvenir avec un thème canadien. Si des symboles sont utilisés, les symboles canadiens doivent être prépondérants.

CRITÈRES D'ÉVALUATION — AFFICHE EN COULEUR

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l'émotion sont-ils clairs et pertinents?	
Créativité et Originalité 30 %	L'œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'affiche vous semble-t-il original? L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l'œuvre sont conformes aux exigences? L'œuvre témoigne-t-elle de la volonté d'atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration?	

CRITÈRES D'ÉVALUATION — AFFICHE EN NOIR ET BLANC

MAXIMUM POSSIBLE		NOTE ALLOUÉE
Contenu et Clarté 40 %	L'œuvre adhère-t-elle au thème du Concours, soit le *Jour du Souvenir* au Canada? Transmet-elle un message, un point de vue ou une émotion? Le message, le point de vue ou l'émotion sont-ils clairs et pertinents?	
Créativité et Originalité 30 %	L'œuvre est-elle attrayante, captivante ou intéressante sur le plan visuel? Est-elle évocatrice, inspirante et/ou percutante? Le contenu de l'affiche vous semble-t-il original? L'œuvre est-elle unique et originale, produite par le participant, dans le cadre du concours?	
Production et Qualité 30 %	Quels sont les niveaux de qualité et d'attention aux détails avec lesquels l'œuvre a été réalisée? Est-ce que les dimensions de l'œuvre sont conformes aux exigences? L'œuvre témoigne-t-elle de la volonté d'atteindre un style personnel ou artistique particulier? Démontre-t-elle une compétence en art visuel telle que le dessin, la peinture ou l'illustration?	

HEARST

Un Thé Bazar sous le signe de la convivialité

PAR NDERY DIONE - *LE NORD* - IJL

La salle était animée par la présence de nombreux aînés venus profiter de cette journée de partage et de plaisir. Les participants ont pu découvrir et acheter une variété de créations réalisées par des artisans, tout en dégustant un léger gouter et des petites douceurs offerts durant l'évènement.

Or, dans une atmosphère remplie de sourires, de conversations et de belles rencontres, le Thé Bazar a permis à chacun et chacune de passer un agréable moment en bonne compagnie.

Pour seulement 10 $ à la porte, les aînés pouvaient participer à cette activité conviviale et profiter pleinement de l'évènement.



Le Club Action de Hearst a organisé son évènement Thé Bazar, une belle occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive. *PHOTO : NDERY DIONE*

Festival du livre

À la recherche de votre prochaine lecture?

La Librairie 10-04 et l'École secondaire catholique de Hearst vous invitent à plonger dans l'univers des livres! Romans captivants, découvertes passionnantes et lectures pour tous les âges : il y en aura pour tous les goûts!

Les 18 et 19 novembre, de 15 h 15 à 19 h
à la bibliothèque de l'École secondaire catholique de Hearst
à noter que l'entrée du Festival du livre se fera par la porte O.

Venez en famille, trouvez votre prochain coup de cœur littéraire et encouragez cette belle initiative locale!

LIBRAIRIE 10-04

ÉCOLE SECONDAIRE CATHOLIQUE DE HEARST
NORDIK
QUESTIONNER ET APPRENDRE

Mot caché

Thème :
HALLOWEEN
7 lettres

C	N	E	S	C	E	S	I	R	P	R	U	S	E	I	B	M	O	Z	A
E	H	O	R	Q	S	O	R	C	I	E	R	E	N	F	A	N	T	R	E
M	R	A	I	E	U	T	N	E	M	E	S	I	U	G	E	D	A	L	O
L	A	T	P	T	I	E	H	U	R	L	E	M	E	N	T	I	L	C	E
U	S	Q	S	E	A	T	L	T	E	R	R	E	U	R	G	I	H	U	L
M	T	E	U	N	A	R	E	E	I	A	L	A	B	N	U	O	Q	A	E
I	I	E	D	I	O	U	O	M	T	L	U	N	E	O	C	U	N	R	O
E	U	P	E	N	L	M	O	C	I	T	T	E	R	O	R	T	I	C	E
R	N	O	D	F	E	L	E	B	E	C	E	T	L	R	E	P	T	L	M
E	R	U	A	R	T	G	A	M	S	D	I	A	E	R	M	O	B	A	N
F	U	V	R	A	A	N	E	G	O	C	T	P	N	A	B	A	S	O	E
R	E	A	A	Y	R	O	U	L	E	T	U	E	V	R	I	Q	M	G	E
I	P	N	C	E	I	M	I	C	R	M	N	R	E	D	U	E	A	X	F
A	E	T	S	U	P	E	R	A	E	R	O	A	I	E	D	N	C	U	F
N	I	A	A	R	U	E	D	T	U	V	E	M	F	T	N	A	R	E	R
D	G	I	M	C	A	I	R	E	I	G	A	T	I	O	E	R	O	D	A
I	A	L	R	T	T	A	R	S	N	I	A	F	S	E	M	C	I	I	Y
S	M	E	U	I	N	R	I	A	S	H	E	R	R	I	O	N	X	H	A
E	C	R	O	G	O	T	R	O	C	T	E	M	A	C	A	B	R	E	N
S	E	N	E	H	E	O	N	E	E	P	N	O	R	D	U	A	H	C	T

A
Araignée
B
Balai
C
Cercueil
Chapeau
Chat
Chaudron
Chocolat
Cimetière
Citrouille
Crâne
Créature
Croix
D
Décoration
Déguisement
Démon
Diable
E
Effrayant
Enfant
Épouvantail
Étrange
F
Fantôme
Fête
Frayeur
Friandises
G
Gnome
H
Hideux
Horreur
Hurlement
L
Lanterne
Légende
Lumière
Lune
M
Macabre
Magie
Maison
Maquillage
Mascarade
Masque
Momie
Monstre
N
Noir
Nuit
O
Obscurité
Octobre
Orange
P
Perruque
Personnage
Peur
Pirate
S
Sorcière
Squelette
Surprise
T
Terreur
Tradition
V
Vampire
Visite
Z
Zombie



Pomme de tire (candy apple)



Ingrédients

- 125 ml (1/2 tasse) d'eau
- 125 ml (1/2 tasse) de sirop de maïs
- 315 g (1 1/2 tasse) de sucre
- 5 ml (1 c. à thé) de colorant alimentaire rouge liquide
- 6 petites pommes Honeycrisp, un bâtonnet de bois inséré au centre de chacune

Étapes de préparation

1. Tapisser une plaque à biscuits d'un tapis de silicone ou de papier parchemin.
2. Dans une petite casserole, porter à ébullition l'eau, le sirop de maïs et le sucre. Laisser bouillir sans remuer jusqu'à ce que la température indique 154 °C (310 °F).
3. Retirer du feu. Incorporer le colorant dans le sirop. Attention aux éclaboussures.
4. Enrober une pomme à la fois dans le sirop en inclinant la casserole. Laisser retomber l'excédent de sirop quelques secondes. Si le sirop épaissit dans la casserole, réchauffer à feu doux jusqu'à ce qu'il soit liquide. Déposer les pommes sur la plaque. Laisser figer complètement à la température ambiante. Les pommes de tire se conservent 2 à 3 jours dans un contenant hermétique.

Sudoku

JEU Nº 1000
NIVEAU : FACILE

	9		8		4	6	7	
		6	7	2				
2	8					3	9	
9			6					
		2					4	
			9			8		5
8	2			7	6		3	
	3	1					6	7
6	7				3	4	8	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU Nº 1000

1	8	4	3	5	2	9	7	6
7	6	2	8	9	4	1	3	5
9	3	5	6	7	1	4	2	8
5	2	8	7	1	9	3	6	4
6	4	9	5	8	3	2	1	7
3	1	7	2	4	6	5	8	9
4	9	3	1	6	5	7	8	2
8	5	1	9	2	7	6	4	3
2	7	6	4	3	8	1	9	5

Réponse du mot caché : COSTUME

AVIS DE DÉCÈS



Lionel Collin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Lionel Collin, survenu paisiblement le lundi 26 octobre 2026 à l'âge de 83 ans, entouré de l'amour de sa famille à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.

Il laisse dans le deuil son épouse, Mme Alice Collin (née Bérubé), ainsi que ses trois filles : Josée (Martin Boucher), Lisa (Kenny Morin) et Caroline (Joël Lacelle), toutes de Hearst.

Il était le fier grand-papa de six petits-enfants : Yanick, Miguel, Guillaume, Dominik, Jean-Sébastien et Samuel, qui occupaient une place toute spéciale dans son cœur.

Il laisse également dans le deuil son frère, Maurice Collin de Brantford, et sa sœur, Jacqueline Poliquin de Hearst.

Il fut précédé dans la mort par sa sœur, Cécile, ainsi que ses frères Jean-Paul, Roger, Aldé et Donald.

Homme dévoué et engagé, Lionel était un époux, un père et un grand-papa profondément attaché à sa famille. Homme du Nord, il avait un amour particulier pour la nature et les grands espaces. Il aimait le jardinage, la chasse et la pêche, et pratiquait également le trappage, une passion qui lui permettait de rester près de la nature.

Habile de ses mains, il fabriquait ses propres raquettes et couteaux, en plus d'aiguiser les couteaux de nombreuses personnes qui faisaient appel à ses services. Au fil des années, Lionel s'est aussi impliqué dans sa communauté en tant que pompier volontaire et membre du Conseil des trappeurs de Hearst.

Avant sa retraite, Lionel a consacré plusieurs années à l'entretien de l'École secondaire catholique de Hearst, où il veillait au bon fonctionnement des lieux. Grâce à son travail, il a côtoyé de nombreuses personnes qui garderont de bons souvenirs de lui et de son passage à l'école.

Lionel laisse derrière lui un héritage de souvenirs précieux, marqué par son amour de la famille, son attachement à la nature et les nombreuses connaissances qu'il a su transmettre au fil des années. Il restera dans le cœur de ceux qui l'ont aimé, à travers les moments partagés, les traditions qu'il a fait vivre et les petites choses qui le rendaient unique. Son souvenir continuera de vivre à travers tous ceux qui ont eu le bonheur de partager un bout de chemin avec lui.

La famille invite parents et amis à se joindre à elle pour rendre un dernier hommage à Lionel lors des funérailles, qui auront lieu le mardi 3 novembre 2026, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst, avec le Père Hervé Sauvé comme célébrant.

En sa mémoire, la famille apprécierait grandement les dons à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst.



SPORTS

GERALDTON ET LONGLAC

Deuxième place au tournoi de Nipigon pour les Goldminers et les Timberwolves

PAR ÉRIC BOUTILIER

Les Goldminers de Geraldton et les Timberwolves de Longlac ont décroché des médailles d'argent au tournoi de hockey masculin des 13 ans et moins des Elks de Nipigon. La fin de semaine du 23 au 25 octobre, les Goldminers ont remporté trois de leurs cinq affrontements durant le premier tournoi de la saison de ce groupe d'âge dans la région de la rive nord du lac Supérieur. Dans la grande finale, Geraldton s'est incliné 7-5 face aux Superior Stars de Schreiber. Pour leur part, les Timberwolves ont perdu 2-1 contre les Maroons de Westfort en finale de consolation.

Autres résultats

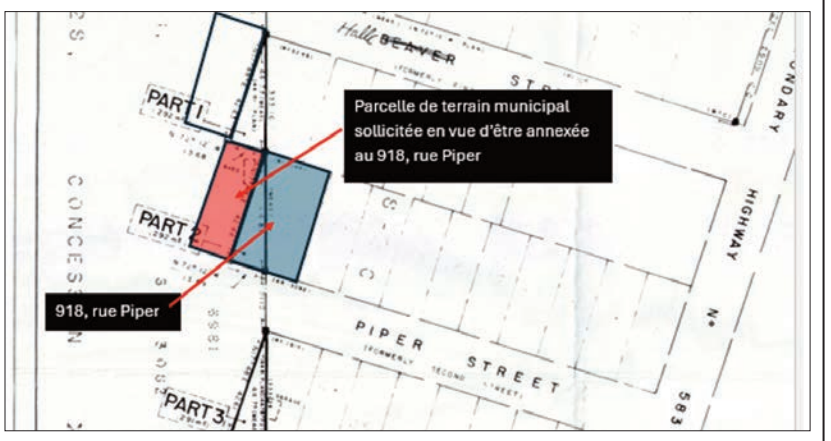
Geraldton 2, Thunder Bay 7
Marathon 3, Longlac 8
Longlac 3, Geraldton 4
Geraldton 8, Marathon 3
Thunder Bay 3, Longlac 1
Geraldton 5, Current River 4

AVIS DE PROPOSITION DE VENTE DE TERRAIN MUNICIPAL

conformément à l'arrêté municipal nº 73-07, tel que modifié

SOYEZ AVISÉS que le Conseil de la Corporation de la Ville de Hearst prévoit adopter un arrêté municipal afin de déclarer excédentaire et vendre une portion du terrain municipal située immédiatement à l'ouest du 918 rue Piper, d'une largeur approximative de 45 pieds et d'une profondeur approximative de 140 pieds, aux seules fins d'un agrandissement de lot au bénéfice des propriétaires adjacents, Lisa et Patrice Dallaire.

La propriété visée est illustrée sur le croquis ci-bas.



TOUTE PERSONNE intéressée à exprimer ses commentaires sur la vente proposée peut écrire à la Corporation de la Ville de Hearst, S.P. 5000, Hearst, Ontario, P0L 1N0, avant le 10 novembre 2026. Les commentaires écrits doivent être adressés à l'attention du directeur de l'aménagement.

LES COMMENTAIRES soumis dans le cadre du présent avis feront partie du dossier public et peuvent être consultés par les membres du public et être publiés dans un rapport d'aménagement adressé au conseil municipal.

DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS concernant la vente proposée peuvent être obtenus au bureau du Département de l'aménagement à l'hôtel de ville de Hearst, 925 rue Alexandra, Hearst, Ontario, entre 8 h 30 et 16 h, du lundi au vendredi.

DATÉ À LA VILLE DE HEARST
CE 28e JOUR D'OCTOBRE 2026

La Corporation de la Ville de Hearst
Kory Hautcoeur, directeur de l'aménagement
925, rue Alexandra, S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone : 705 362-4341 (poste 1200)
Courriel : khautcoeur@hearst.ca



HEARST

Excellent début de saison pour le Club Phoenix

PAR GUY MORIN AVEC LA COLLABORATION DE JENNIFER CARROLL

L'équipe de natation Hearst Phoenix Swim Team (HPST) a lancé sa saison de compétitions en force lors de la première rencontre du circuit régional du Nord-Est de l'Ontario (NEOR 1) qui s'est déroulée les 24 et 25 octobre derniers à Sault Ste. Marie. Une délégation de 11 nageurs et nageuses représentait fièrement Hearst lors de cet évènement.





PHOTOS DE COURTOISIE

Après seulement sept semaines d'entraînement, les athlètes ont démontré une belle progression, réalisant de nombreuses meilleures marques personnelles et obtenant plusieurs excellents classements.

Parmi les faits saillants de la fin de semaine, trois nageuses se sont démarquées en réalisant un record personnel dans chacune de leurs épreuves. Il s'agit de Kaylee Boisvert, Emma Breton et Maëva Larose-Wilson.

Des performances remarquables dans toutes les catégories

Catégorie 10 ans et moins

Pour sa première compétition, Evan Stanert a très bien réussi. Il s'est illustré en obtenant deux classements parmi les cinq premiers, au 50 m brasse et au 50 m style libre. Une expérience très encourageante pour la suite de sa saison!

Catégorie 11 et 12 ans

Kaylee Boisvert a connu une compétition remarquable en réalisant six records personnels en autant d'épreuves. Elle a également contribué à la quatrième place de son équipe au relai 4 × 50 m style libre.

Emma Breton s'est illustrée avec six records personnels et plusieurs excellents classements : deux médailles d'argent au 50 m et au 100 m brasse, ainsi que deux médailles de bronze au 50 m papillon et au relai 4 × 50 m quatre nages. Elle a en plus obtenu une quatrième place au relai 4 × 50 m style libre, une cinquième place au 200 m quatre nages individuel et une sixième place au 50 m style libre.

Florence Gaudreau a réalisé quatre records personnels. Elle s'est distinguée avec une troisième place au relai 4 × 50 m quatre nages et une quatrième place au relai 4 × 50 m style libre. Elle a également terminé septième au 50 m papillon et huitième au 200 m brasse.

Claudèle Lacroix a connu une excellente fin de semaine avec cinq records personnels, décrochant des médailles d'argent au 50 m et au 100 m papillon, ainsi qu'une médaille de bronze au relai 4 × 50 m quatre nages. Elle a également terminé quatrième au 100 m dos et au relai 4 × 50 m style libre, en plus de prendre le septième rang au 50 m style libre.

Maëva Larose-Wilson a aussi connu une compétition exceptionnelle en réalisant six records personnels sur autant d'épreuves. Elle a remporté une médaille de bronze au relai 4 × 50 m quatre nages, puis terminé huitième au 100 m quatre nages individuel et au 100 m dos. Elle s'est également démarquée en réalisant les standards de qualification pour les Championnats A au 100 m et au 200 m brasse, épreuves dans lesquelles elle a fini au septième rang.

Catégorie 13-14 ans

Gabrielle Arsenault a ajouté un nouveau record personnel à son parcours au 100 m style libre, poursuivant ainsi sa progression en ce début de saison.

Zachary Boisvert a réalisé deux records personnels et obtenu plusieurs bons résultats, dont une cinquième place au 100 m brasse, une sixième place au 50 m papillon et une septième place au 50 m style libre. Sa performance dans cette dernière épreuve lui a également permis de décrocher son standard de qualification pour les Championnats A.

Clayton Stanert a connu une excellente compétition en réalisant quatre records personnels. Il a remporté une médaille d'argent au 100 m brasse et deux médailles de bronze au 50 m dos et au 200 m brasse, puis terminé huitième au 50 m style libre.

Catégorie 15 ans et plus

Mackenzie Beger a réalisé trois records personnels, en plus d'obtenir une troisième place au 400 m style libre, une sixième place au 50 m brasse et une septième place au 100 m brasse.

Madison Rosevear a elle aussi démontré une belle progression en réalisant quatre records personnels. Elle a terminé quatrième au 200 m brasse et huitième au 100 m brasse.

Deux nouveaux nageurs qualifiés pour les Championnats A

L'un des moments forts de cette première compétition a été l'ajout de deux athlètes à la liste des nageurs qualifiés pour les Championnats A qui auront lieu en février 2027. Maëva Larose-Wilson dans la catégorie 11-12 ans et Zachary Boisvert dans la catégorie 13-14 ans ont tous deux réussi les standards de qualification nécessaires pour accéder à cette importante compétition.

Avec ces nouvelles qualifications, le Hearst Phoenix Swim Team compte maintenant neuf nageurs et nageuses qualifiés pour les Championnats A de 2027.

- Gabrielle Arsenault
- Mackenzie Beger
- Emma Breton
- Zachary Boisvert
- Florence Gaudreau
- Claudèle Lacroix
- Maëva Larose-Wilson
- Bruno Pepin
- Madison Rosevear

Une belle réalisation pour l'équipe qui espère ajouter d'autres noms à cette liste au cours des prochaines compétitions.

Des entraîneurs fiers du travail accompli

Les entraîneurs du HPST se disent extrêmement fiers des performances de leurs athlètes lors de cette première rencontre de la saison.

Les résultats obtenus témoignent du travail, de la persévérance et de l'engagement des nageurs depuis la reprise des entraînements il y a seulement sept semaines.

Au-delà des médailles et des classements, les nombreuses meilleures marques personnelles démontrent les progrès réalisés par l'ensemble du groupe et constituent une belle source de motivation pour la suite de la saison.

L'équipe souhaite maintenant poursuivre sur cette belle lancée et permettre à davantage de nageurs d'atteindre les standards de qualification pour les Championnats A.

Les prochaines compétitions

Le Hearst Phoenix Swim Team sera de retour en action au cours des prochaines semaines avec deux compétitions à son calendrier d'ici la fin de l'année 2026.

Le 7 novembre les nouveaux nageurs de l'équipe auront l'occasion de participer à la compétition Top Fish qui se tiendra à Kapuskasing. Cet évènement permettra aux jeunes d'acquérir de l'expérience dans un environnement compétitif.

Ensuite, du 13 au 15 novembre, les Phœnix prendront la direction de North Bay pour participer à l'Invitation Dominique Bouchard 2026, une autre belle occasion pour les athlètes de poursuivre leur progression et tenter d'améliorer leurs marques personnelles.

HEARST

Neuf femmes de Hearst s'apprêtent à relever le défi du désert marocain

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

Réparties en trois équipes, neuf femmes de Hearst participeront au Trek'in Gazelles, une épreuve d'orientation dans le désert marocain qui mettra à l'épreuve leur endurance physique, leur capacité à lire les cartes et leur esprit d'équipe. Entre préparation, dépassement de soi et solidarité, elles vivront une aventure hors du commun.



PHOTO DE COURTOISIE

Neuf femmes de Hearst s'apprêtent à traverser l'Atlantique pour relever un défi qui les mènera au cœur du désert marocain. Formant trois équipes, elles participeront au Trek'in Gazelles, une compétition féminine où l'orientation et la stratégie comptent autant que la préparation physique.

Les équipes sont les ReAnNa, comprenant Renée Lecours, Anne-Marie Cantin et Nadia Boissonneault-Alary; les Stitch-Wax-Proxx, regroupant Nicole Gendreau, Manon Cyr et Linda Proulx; ainsi que les Ran-Donneuses qui sont Johanne Brochu, sa fille Cynthia Léonard et sa bru Claudine Gauvin. Les trois trios représenteront Hearst lors de cette édition. Au total quatre équipes canadiennes, soit trois de Hearst et une de Gatineau, prendront part à l'aventure.

Pour certaines, l'idée de participer à cette aventure est née d'une simple proposition entre amies : Manon Cyr avait découvert l'événement sur Facebook tout comme Johanne Brochu. C'est en voyant cela que l'envie de se lancer dans l'aventure s'est manifestée.

Peu importe le point de départ, l'objectif est le même, c'est-à-dire vivre une expérience unique, se dépasser et relever ensemble un défi qui sort de l'ordinaire.

Une course où la stratégie fait toute la différence

Contrairement à une course traditionnelle où la vitesse est déterminante, le Trek'in Gazelles repose principalement sur la navigation. Les participantes doivent retrouver des points de contrôle à l'aide de cartes, de coordonnées et de boussoles, sans utiliser de GPS. Chaque déplacement demande donc de la réflexion, de la précision et une bonne capacité d'adaptation. Les équipes doivent déterminer leur itinéraire, évaluer les distances et tenir compte du relief pour choisir le meilleur parcours.

Quotidiennement, le but des participantes est de rejoindre des balises obligatoires, tout en ayant la possibilité d'en chercher d'autres pour accumuler des points supplémentaires. Toutefois, les détours doivent être calculés avec soin, puisque les distances parcourues peuvent avoir une incidence sur leur résultat.

Dans le désert, les dunes, les ravins et les autres obstacles naturels compliquent la navigation. Une trajectoire qui semble simple sur une carte peut se révéler beaucoup plus difficile sur le terrain. «On ne sait pas vraiment dans quoi on s'embarque. C'est une aventure à 100 %», résument les participantes qui découvrent pour la plupart ce type de défi.

Une préparation qui demande de la rigueur

Pour se préparer, les femmes ont suivi une formation en navigation à Montréal, où elles ont appris à utiliser les cartes, les coordonnées et les boussoles. Elles ont également reçu de nombreux documents préparatoires et participé à des rencontres virtuelles organisées par les responsables de l'événement.

Elles ont toutes pu bénéficier des conseils d'une participante ayant déjà pris part au Trek, une source précieuse d'informations pour mieux comprendre les exigences de la compétition et éviter certaines erreurs.

«On n'arrêtait pas de lui poser des questions», s'exclame Claudine en riant.

La préparation physique occupe également une place importante. Des marches d'entraînement d'environ 16 kilomètres leur ont permis de se familiariser avec les longues distances et de constater leur capacité à maintenir l'effort.

L'une des participantes dit marcher tous les matins, tandis que les sorties en groupe permettent aux équipes de s'entraîner et de mettre en pratique leurs connaissances.

Les trois groupes de femmes n'ont pas la même préparation. Pour Johanne, il ne sert à rien de trop en faire, et son groupe n'a pas dépensé une fortune en équipement. Pour les autres, Anne-Marie expliquait tous les achats qu'elles ont faits, disant qu'elles auraient de gros bagages remplis de trucs, au cas où.

Les ReAnNa et les Stitch-Wax-Proxx ont consacré beaucoup plus de temps au choix de leur équipement. Chaussures de marche, sacs à dos, vêtements légers à manches longues, lunettes, casquettes et protection solaire font partie des éléments essentiels pour affronter la chaleur et le sable.

L'organisation impose également certaines exigences en matière de sécurité, notamment concernant l'équipement obligatoire, les assurances et les documents médicaux.

SUITE À LA PAGE 19

HEARST

Neuf femmes de Hearst s'apprêtent à relever le défi du désert marocain

PAR RENÉE-PIER FONTAINE

SUITE DE LA PAGE 18

Miser sur les forces de chacune

Au-delà de l'endurance physique, le succès des équipes dépendra de leur capacité à travailler ensemble.

Les participantes ont commencé à reconnaître les forces de chacune pour rendre la navigation plus facile et agréable. Certaines sont plus à l'aise avec la lecture des cartes et le placement des coordonnées, tandis que d'autres possèdent un bon sens de l'observation et du repérage visuel. Cette complémentarité sera essentielle pour prendre les bonnes décisions dans un environnement qu'elles connaissent peu.

La stratégie pourra également évoluer au fil des journées, selon la fatigue, les difficultés rencontrées et les capacités de chacune. Les participantes devront apprendre à s'ajuster, à se soutenir et à faire des choix collectifs.

Les journées s'annoncent exigeantes. Les départs sont prévus tôt le matin, et les longues heures de marche, la chaleur et la concentration nécessaire à la navigation pourraient mettre leur endurance physique et mentale à l'épreuve.

À leur retour au campement, elles devront aussi préparer leur itinéraire pour la journée suivante.







PHOTOS DE COURTOISIE

Une aventure humaine avant tout

Pour les participantes de Hearst, le Trek'in Gazelles représente bien plus qu'une compétition. C'est une occasion de sortir de leur zone de confort, de découvrir le Maroc et de rencontrer des femmes venues de différents horizons.

Le fait de savoir que d'autres équipes canadiennes seront présentes contribue également à rendre l'expérience plus rassurante. Les participantes pourront partager cette aventure avec des femmes qui vivent un défi semblable et, pour plusieurs, échanger en français.

L'événement comprend aussi une dimension environnementale avec l'initiative des «Clean Walkers du désert», qui encourage les participantes à ramasser les déchets rencontrés sur leur parcours. Des balises boni peuvent également contribuer au soutien de l'association Les Invincibles, selon les modalités prévues par l'organisation.

Les gagnantes peuvent, par exemple, obtenir une inscription à l'édition suivante. Toutefois, pour les femmes de Hearst, la victoire ne constitue pas nécessairement l'objectif principal.

Certaines espèrent juste terminer l'épreuve, tandis que d'autres souhaitent mesurer leurs capacités et découvrir jusqu'où elles peuvent aller. Toutes s'entendent cependant sur l'importance de vivre cette expérience ensemble.

Le soutien de la communauté

Pour Johanne, Cynthia et Claudine, la mobilisation de la communauté représente également un élément important de leur parcours. Les participantes soulignent les encouragements reçus et le soutien qui leur a permis d'atteindre leurs objectifs de collecte de fonds depuis les dernières années.

Afin de permettre à leurs proches et à la population de suivre leur aventure, les équipes prévoient publier des photos et des cartes montrant leur progression au fil des journées.

Les équipes ReAnNa, Stitch-Wax-Proxx et Ran-Donneuses pourront ainsi partager les moments forts de leur séjour dans le désert, les difficultés rencontrées et les réussites qui marqueront leur parcours.

À quelques jours du départ, les participantes ressentent surtout de l'enthousiasme à l'idée de se lancer dans cette aventure. Elles savent que plusieurs éléments demeurent inconnus, mais elles ont consacré du temps à leur préparation et comptent sur leur esprit d'équipe pour surmonter les obstacles.

Neuf femmes, trois équipes et un même objectif : se dépasser, s'entraider et revenir de cette expérience avec des souvenirs qui resteront longtemps gravés dans leur mémoire.

VOUS CONNAISSEZ UNE HISTOIRE QUI MÉRITE D'ÊTRE RACONTÉE?

Partagez-la avec notre équipe de rédaction.

https://lenord.ca/votre-info-nous-interesse/

HORNEPAYNE

Adhésion des Bears de Hornepayne à la NDHL

PAR ÉRIC BOUTILIER

L'Association de hockey mineur de Hornepayne s'est jointe à la Ligue de hockey du district de Nipissing (NDHL) pour la saison 2026-2027.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les Bears de Hornepayne participeront dans une ligue structurée avec différents niveaux pour deux groupes d'âge.

La NDHL est composée d'une vingtaine d'associations provenant de Temiskaming Shores à Hearst dans le nord, de Mattawa à Rivière des Français dans le sud, et même de l'autre côté de la frontière, au Québec.

Afin de minimiser le nombre de déplacements et les dépenses durant l'hiver, les Bears seront regroupés dans une division avec des clubs de Cochrane, Hearst, Kapuskasing et Smooth Rock Falls.

Les dirigeants de l'organisation locale ont établi une formation pour les joueurs de neuf ans et moins, et une autre pour les jeunes de 12 et de 13 ans.

Au cours de la saison régulière, les Bears disputeront dix matchs à domicile, l'aréna municipal de Hornepayne. Ils auront également dix affrontements à l'extérieur de la communauté pendant quelques fins de semaine entre octobre et mars, suivis par un tournoi de fin d'année.

Les parents et les bénévoles faisant partie d'un comité ont travaillé de longues heures pour redonner aux enfants et aux adolescents des opportunités de participer dans un programme de hockey structuré.

«Ça fait plusieurs années qu'on en parle, parce qu'on voit les autres associations avoisinantes qui font partie de la ligue. On ne pouvait [cependant] pas jouer dans des parties d'exhibition contre elles parce que leur calendrier était déjà plein», explique le vice-président de l'Association de hockey mineur de Hornepayne, Simon Fortin-Ukrainetz.

«Ça fait quatre ans qu'on n'a pas [eu] de parties d'exhibition contre d'autres équipes qui ont visité Hornepayne pour jouer. Donc, ce sera [une année d'] essai avec la technologie et les arbitres. C'est certain qu'on va faire des erreurs, mais on va apprendre de ça.»

Les athlètes ont jusqu'à trois pratiques par semaine, dépendamment du temps de glace disponible à l'aréna.

L'organisation met l'accent sur le développement des habiletés avec l'objectif ultime de bâtir un plus grand bassin de joueurs. Dans une collectivité isolée comme Hornepayne, chaque participant compte.

«On est à peu près 70, ce qui est une baisse des années avant. Tranquillement pas vite, on baisse d'effectifs», reconnait M. Fortin-Ukrainetz.

«On a perdu certains joueurs à Hearst pour les équipes compétitives. Depuis [l'adoption] d'un règlement [qui leur permet de jouer n'importe où], il y a moins de jeunes pour former des équipes compétitives.»

«On n'a pas [d'équipes] de moins de 11 ou de 15 ans, mais on a fait des tests avec Hockey Canada pour s'assurer que les jeunes puissent participer à un niveau inférieur. La NOHA [Association de hockey du Nord de l'Ontario] et la ligue ont accepté.»

Même si les défis semblent parfois insurmontables, la communauté sportive locale se mobilise pour trouver des solutions.

De nombreuses entreprises ont commandité les deux équipes des Bears cette saison afin de réduire les frais d'inscription pour les joueurs. Les parents et même certains organismes se portent bénévoles pour améliorer l'expérience vécue avant, durant et après une partie de hockey.

L'engouement pour ce sport est assurément palpable à Hornepayne.

«Les parents sont très excités de voir leurs amis et les [autres] parents», révèle le vice-président.

«On n'a pas vraiment de restaurant dans l'aréna, donc ce sont des bénévoles du club de curling qui nous appuient dans la cantine. On a aussi beaucoup de volontaires qui vont nous aider avec les vestiaires, avec d'autres activités et d'autres besoins.»

Les Bears de Hornepayne ont disputé un programme double à domicile contre les Chargers de Cochrane le 24 octobre.





Les Bears de Hornepayne

PHOTOS : ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HORNEPAYNE

HEARST

Le HLK M18 s'incline en demi-finale

PAR GUY MORIN

Le HLK M18 était lui aussi du tournoi Ice Breaker à South Porcupine le weekend dernier, mais a dû s'incliner en demi-finale face aux éventuels champions, les North Stars de Timmins.

L'entraîneur Eric Mignault a bien voulu nous résumer le weekend de son équipe dans ses propres mots.

Vendredi, le HLK affrontait les Gold Kings de South Porcupine dans son premier match. Le HLK l'a emporté 5 à 1 et n'a obtenu aucune pénalité dans ce match. «Les gars ont bien joué offensivement et défensivement.» Les marqueurs pour Hearst sont Antoine Boissonneault, Jacob Deschamps (2), Hugo Picard et Loïc Beaupré.

À son deuxième match, le HLK s'est incliné 1 à 0 devant les Lions de New Liskeard. «Ils ont marqué lors d'un avantage de quatre minutes. Nous avons eu beaucoup de chance par la suite, mais la rondelle ne voulait tout simplement pas entrer. New Liskeard sont physique et les gars ont eu de la difficulté à s'adapter donc ont pris beaucoup de pénalités.»

Pour le match numéro trois, le Rouge et Noir l'a emporté 6 à 0 devant les Stingers d'Iroquois Falls. «Nous avons dominé la partie d'un bout à l'autre, mais on a aussi accumulé 38 minutes de pénalités.» Les marqueurs pour le HLK : Antoine Boissonneault (2), Loïc Beaupré (2) avec ses deux buts sur le même désavantage numérique, Jacob Deschamps et Hugo Picard.

Dans son quatrième et dernier match de ronde préliminaire, le HLK s'est incliné 3 à 2 devant les North Stars de Timmins. «Timmins est une équipe très rapide et ils mettent beaucoup de pression sur les défenseurs. Nous avons eu de la difficulté à nous adapter à cette vitesse. Nous avons quand même eu la chance de marquer plusieurs buts, mais la rondelle ne voulait pas entrer encore une fois. Nous avons également joué la majorité de la partie en désavantage numérique, écopant de treize pénalités.» Les marqueurs pour Hearst sont Antoine Boissonneault et Miguel Duquette.

Les Lumber Kings ont terminé la ronde préliminaire au troisième rang et avaient à nouveau rendez-vous avec les North Stars de Timmins pour la demi-finale de dimanche. «Une excellente partie up and down. Les jeunes se sont bien ajustés à la vitesse des North Stars. On menait 1-0, 2-1 et 3-2 puis Timmins a nivelé la marque avec neuf minutes à faire en troisième. On s'est malheureusement incliné 4-3 en prolongation (3 contre 3). Ce fut un match très discipliné des deux côtés. C'était beau à voir! Nos marqueurs dans ce match sont Antoine Boissonneault, Mathias O'Connor et Jessy Couture.»

«Timmins a remporté la finale 4-3 en 3e prolongation face aux Lions de New Liskeard.»

«N'ayant joué que deux matchs seulement avant le tournoi, les gars se sont vite aperçus que quelques équipes sont très rapides et très physiques. Nous allons devoir faire quelques ajustements, mais je crois sincèrement que l'on peut battre n'importe quelle équipe de notre région. Je suis quand même fier de la performance de l'équipe. Les joueurs apprennent à mieux se connaître et la chimie commence à se faire sentir sur la glace.»

Les prochaines parties du HLK auront lieu à Hearst le dimanche 1er novembre alors que l'équipe d'Eric Mignault accueillera les Chargers de Cochrane.

GREENSTONE

Une belle récolte de médailles pour de jeunes coureurs

PAR ÉRIC BOUTILIER

Six jeunes athlètes francophones ont gravi le podium lors d'une compétition de course de fond présentée par l'école de langue anglaise Nakina Public School le 8 octobre.

La coureuse Daya S. de l'École St-Joseph de Geraldton a remporté une médaille d'or dans l'épreuve junior féminine avec un chrono de 14 minutes 24 secondes. Ses coéquipières, Harlow R. et Mae Kennedy, se sont classées troisièmes dans leurs courses respectives du niveau junior et sénior féminin. Abou, un participant du niveau junior masculin de l'École Notre-Dame-de-Fatima de Longlac, a obtenu la première place avec un chrono de 9 minutes 55 secondes. Ismaïl, un compétiteur sénior, a fini deuxième. Amelia Simard, une participante junior de l'École Notre-Dame-des-Écoles de Nakina, a pour sa part obtenu une médaille d'argent.



Les membres de l'équipe de course de l'École Notre-Dame-de-Fatima
PHOTO DE COURTOISIE



Les membres de l'équipe de course de l'École St-Joseph *PHOTO DE COURTOISIE*

HEARST

Le HLK M11 répète l'exploit de l'an passé

PAR GUY MORIN

Le HLK M11, dirigé par Jonas Norrie, a été couronné champion du tournoi Ice Breaker de South Porcupine pour une deuxième année consécutive. Après une ronde préliminaire relativement facile, les protégés de Norrie ont dû trimer dur face à Cochrane en grande finale, pour finalement se sauver avec les grands honneurs.

Vendredi, le HLK a vaincu Chapleau 7 à 2 avant de lessiver Iroquois Falls par la marque de 12 à 0.

Samedi, le Rouge et Noir a à nouveau déclassé ses adversaires, l'emportant 8 à 3 face à Cochrane et 5 à 1 devant les North Stars de Timmins.

Dimanche, les petits Hearstéens ont eu le meilleur sur l'équipe hôte en demi-finale, l'emportant facilement 7 à 1 avant d'affronter à nouveau Cochrane qu'ils avaient vaincu 8 à 3 samedi.

L'adversaire a pris les devants 3 à 0 en première période, avance qu'il a conservée jusque tard en deuxième période avant que le HLK ne s'inscrive finalement à la marque. Le HLK a inscrit quatre buts consécutifs pour prendre les devants 4 à 3 en troisième période avant de voir Cochrane niveler la marque quelques instants plus tard. Les protégés de Jonas Norrie ont repris les commandes avec un but à trois minutes de la fin avant d'en ajouter deux dans un filet désert pour finalement l'emporter 7 à 4.

L'équipe aura donc inscrit un total de 46 buts et en a accordé seulement 11 durant le weekend.

«Je ne pourrais pas être plus fier de cette équipe!! Ils jouent en équipe à chaque match et se sont déjà énormément améliorés depuis le début de la saison! Après 12 matchs disputés, incluant les matchs préparatoires, la saison régulière et les tournois, nous avons une fiche incroyable de 10 victoires, aucune défaite et deux matchs nuls (10-0-2) pour amorcer la saison», ajoutait Jonas Norrie.

» Les gardiens ont été excellents, l'énergie est à son comble et les jeunes sont intenses et concentrés. Ils ont démontré beaucoup de persévérance et de caractère lors du match de la finale.»

Le HLK M11 disputera ses prochains matchs à la maison alors qu'il accueillera les Flyers juniors de Kapuskasing ce samedi au Centre récréatif Claude-Larose à 9 h 30 et 13 h.







PHOTOS DE COURTOISIE



Les Tites Vites à Ti-Guy

Par Guy Morin

—Dylan Larkin est toujours en attente d'une transaction après avoir indiqué aux Red Wings de Détroit qu'il voulait être échangé.

—Le dossier Connor Hellebuyck est finalement réglé. Ce dernier a été échangé aux Devils du New Jersey la semaine dernière.

—Les Canadiens ne se débrouillent pas si mal en l'absence de leur capitaine. Ils ont remporté ses deux derniers matchs face aux Jets de Winnipeg et aux Blues de St-Louis avec des performances solides du gardien Jacob Fowler.

—Les séries éliminatoires de la Ligue canadienne de football débutent ce samedi.

—Dans la NFL, seuls les Vikings du Minnesota sont toujours invaincus cette saison. Ils affichent un dossier de 6 et 0 depuis le début de la campagne.

—Les Brewers de Milwaukee sont sacrés champions de la série mondiale de baseball après avoir vaincu les Rays de Tampa Bay en cinq parties.

LUMBERJACKS

La série de victoires s'arrête à sept

PAR GUY MORIN

Les Lumberjacks étaient sur la route pour un deuxième weekend consécutif la semaine dernière et après avoir facilement vaincu les Rapids à French River samedi, les hommes de Marc-Alain ont laissé le match de dimanche contre les Gold Miners de Kirkland Lake leur glisser entre les doigts !

LUMBERJACKS 13
RAPIDS 2

Samedi soir à French River, les Jacks ont pris un peu de temps à se mettre en marche, mais par la suite ils ont littéralement ouvert les écluses et infligé une dégelée monumentale aux Rapids.

Les locaux avaient ouvert le pointage lors d'un avantage numérique en début de match, mais des buts de Spencer Walker, son 1er, et Kadin Bilajbegovic son 5e ont permis à l'Orange et Noir de retraiter au vestiaire avec une avance d'un but après vingt minutes de jeu.

À mi-chemin de la deuxième période, Colton Loiselle inscrit son troisième de la saison alors que l'équipe évoluait à court d'un homme. Quelques minutes plus tard, son coéquipier Benjamin Kuhl (2) l'imitait, lui aussi en désavantage numérique.

Cameron Menard (15) 2x, Owen Kahl (8) et Bruce Shier (2) ont aussi marqué en deuxième période pour porter la marque à 8-2 en faveur des Jacks après quarante minutes de jeu.

Le festival offensif ne s'est pas arrêté là puisque la troupe de l'entraîneur Bégin allait ajouter cinq autres buts en troisième période. Dylan Westmann (10) 2x, Jake Gawley (1), Timur Naurzbaev (2) et Luc Warner (10) en désavantage numérique, ont complété la marque pour les Jacks qui remportait par le fait même un septième match de suite.

Caleb Hennings a mérité la victoire devant le filet des Bûcherons.

LUMBERJACKS 5
GOLD MINERS 6 (P)

Dimanche après-midi, les Jacks détenaient une sérieuse option sur le match en prenant les devants 4 à 1 après vingt minutes de jeu, mais un relâchement généralisé est venu les hanter.

Après avoir concédé un but aux Miners à 30 secondes du début du match, les Jacks ont explosé pour quatre buts consécutifs. Tout d'abord, Luc Warner (11) a nivelé la marque à 4:31 puis Owen Kahl (9) et Kadin Bilajbegovic (6) ont tous deux profité d'un avantage numérique de quatre minutes pour marquer à 46 secondes d'intervalle et donner les devants 3 à 1 aux Lumberjacks. Cameron Menard (16) est venu solidifier l'avance des siens avec moins de deux minutes à faire à la période.

Les Gold Miners n'allaient surtout pas abdiquer ainsi devant leurs partisans. Ils ont réduit l'écart petit à petit en marquant deux buts dans les trois premières minutes du deuxième vingt, avant que Théo Bourdon-Lemoyne (9) n'ajoute un cinquième but pour les Jacks.

Tout allait s'écrouler pour les visiteurs par la suite. Les Gold Miners ont d'abord fait 5 à 4 avant la fin de la deuxième période avant que Nathan Harper (6) inscrive l'unique filet de la troisième période pour niveler la marque 5 à 5.

Ce même Harper est venu jeter une douche froide sur le banc de l'Orange et Noir, marquant le but vainqueur avec seulement 30 secondes de joué à la prolongation.

Jack Helkie a été fidèle à lui-même, repoussant 40 des 46 tirs dirigés vers lui malgré la défaite.

L'entraîneur Marc-Alain Bégin était un peu à court de mots lorsque rejoint lundi.

«La partie contre French River, ça a pris une période avant que les gars ouvrent la machine, mais par la suite, les buts sont venus rapidement.

Contre Kirkland Lake, notre première période a probablement été notre meilleure de la saison. Malheureusement, on a connu une deuxième période plus difficile, ce qui leur a permis de revenir dans le match. C'est dommage de perdre en prolongation après un aussi bon départ. Ça va faire du bien de retrouver nos partisans en fin de semaine pour deux gros matchs devant notre monde !»

Lorsque demandé ce qui avait fait renverser la vapeur, Bégin a simplement répondu : «leur échec avant et notre manque de concentration».

> **«Ça va faire du bien de retrouver nos partisans en fin de semaine pour deux gros matchs devant notre monde !»**
>
> – MARC-ALAIN BÉGIN

Les Lumberjacks seront de retour devant leurs partisans cette fin de semaine alors qu'ils recevront la visite des Paper Kings d'Espanola vendredi et des Beavers de Blind River samedi au Centre récréatif Claude-Larose.

Par ailleurs, le gardien Cooper Marsh est de retour avec l'équipe, mais il sera toutefois maintenu à l'écart du jeu pour encore quelques semaines.

L'attaquant Preston Charron est parti chez lui après avoir subi une fracture à un pouce. Il devrait être absent pour une période de quatre semaines.



PHOTO : LUMBERJACKS/WEB

CLASSEMENT SAISON 2026-2027
Selon la LHJNO, 29 OCTOBRE 2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

		GP	W	L	OTL	SOL	PTS
1	Kirkland Lake Gold Miners	15	12	2	1	0	25
2	Soo Thunderbirds	17	11	4	0	2	24
3	Hearst Lumberjacks	16	10	5	1	0	21
4	Timmins Rock	14	9	4	0	1	19
5	Powassan Voodoos	13	8	3	1	1	18
6	Soo Eagles	15	8	5	1	1	18
7	Blind River Beavers	15	7	7	1	0	15
8	Iroquois Falls Storm	13	5	7	1	0	11
9	Espanola Paper Kings	14	5	9	0	0	10
10	Elliot Lake Vikings	12	3	7	1	1	8
11	French River Rapids	16	1	15	0	0	2

L'HALLOWEEN APPROCHE...

ET LES HISTOIRES EFFRAYANTES VOUS ATTENDENT À LA LIBRAIRIE 10-04!



DESTINATION EXTRÊME
28,95 $



LES DOSSIERS DE L'IMPOSSIBLE
43,95 $



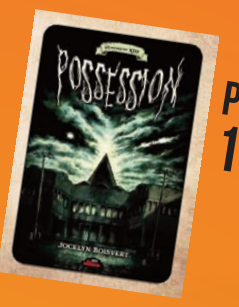
MÊME PAS PEUR
17,95 $



L'ÉTRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK
17,95 $



NE JAMAIS TREMBLER
39,95 $



POSSESSION
17,95 $



SUR LES TRACES DES GRANDS CRIMINELS
40,95 $



LOUPS-GAROUS
9,95 $

N'ÉCOUTE PAS LA NUIT
27,95 $



LIBRAIRIE 10-04

1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h,
et le samedi de 10 h à 16 h.
Ouvert sur l'heure du midi.

Caisse Alliance